

# Investir de manière responsable 2022

## Table des matières

<b>En bref: ce que nous avons réalisé en 2022</b>	<b>3</b>
<b>1 Nos approches et nos objectifs</b>	<b>4</b>
1.1 Le premier rapport sur l'investissement responsable	4
1.2 Investir de manière responsable chez PUBLICA	5
1.3 Aperçu des chiffres clés au 31.12.2022	9
1.4 Agir de manière responsable dans l'entreprise PUBLICA	11
<b>2 Ce que nous avons réalisé dans les catégories d'actifs</b>	<b>12</b>
2.1 Emprunts en CHF et emprunts d'État	12
2.2 Emprunts d'entreprises et actions	12
2.3 Immobilier suisse	15
2.4 Placements sur le marché privé	17
2.5 Métaux précieux	17
<b>3. Conclusion</b>	<b>18</b>

## En bref: ce que nous avons réalisé en 2022

Exercice des droits d'actionnaire	
Engagement	Exercice des droits de vote
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Fin du dialogue de trois ans avec sept fabricants de chocolat, pour en savoir plus, allez sur notre <a href="#">site Internet</a></li> <li>– Dialogue sur les thèmes ESG avec 400 entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les droits de vote sont exercés dans toutes les entreprises suisses. À l'étranger, 121 entreprises ont voté sur tous les points à l'ordre du jour</li> <li>– Il a été décidé de doubler à partir de 2023 le nombre de sociétés établies à l'étranger dans lesquelles nous exerçons nos droits de vote</li> </ul>

Intégration dans le portefeuille de titres		
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Fin de la recherche de partenaires pour le développement d'un indice de référence ESG sur mesure pour investir dans les <a href="#">emprunts d'État</a> de pays émergents</li> <li>– Intégration de données de scope 3 dans le calcul des émissions de gaz à effet de serre dans <a href="#">l'indice boursier climatiquement efficace</a></li> <li>– Mise en œuvre progressive de l'investissement responsable dans les <a href="#">placements sur le marché privé</a> en collaboration avec nos gestionnaires de fortune externes</li> <li>– Fin de la recherche de partenaires pour mesurer la contribution des entreprises dans le portefeuille d'actions et d'emprunts d'entreprises aux objectifs de développement durable de l'ONU. Plus d'informations à ce sujet dans le prochain rapport en 2024</li> <li>– Participation au troisième test volontaire de compatibilité climatique de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et du Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI)</li> </ul>		
Critères négatifs	Analyse stratégique des risques	Critères positifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Exclusions du charbon élargies aux entreprises qui produisent de l'électricité à partir du charbon</li> <li>– Exclusion de 115 entreprises</li> <li>– Exclusion de la Russie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La dépendance à l'approvisionnement en électricité a été analysée.</li> <li>– Il a été décidé de développer les connaissances sur le thème de la biodiversité en 2023.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Investissement dans des «green bonds» à hauteur de CHF 454 millions</li> <li>– Financement d'énergies renouvelables (CHF 212 mio) et de logements sociaux (CHF 74 mio) dans le domaine des placements sur le marché privé</li> </ul>

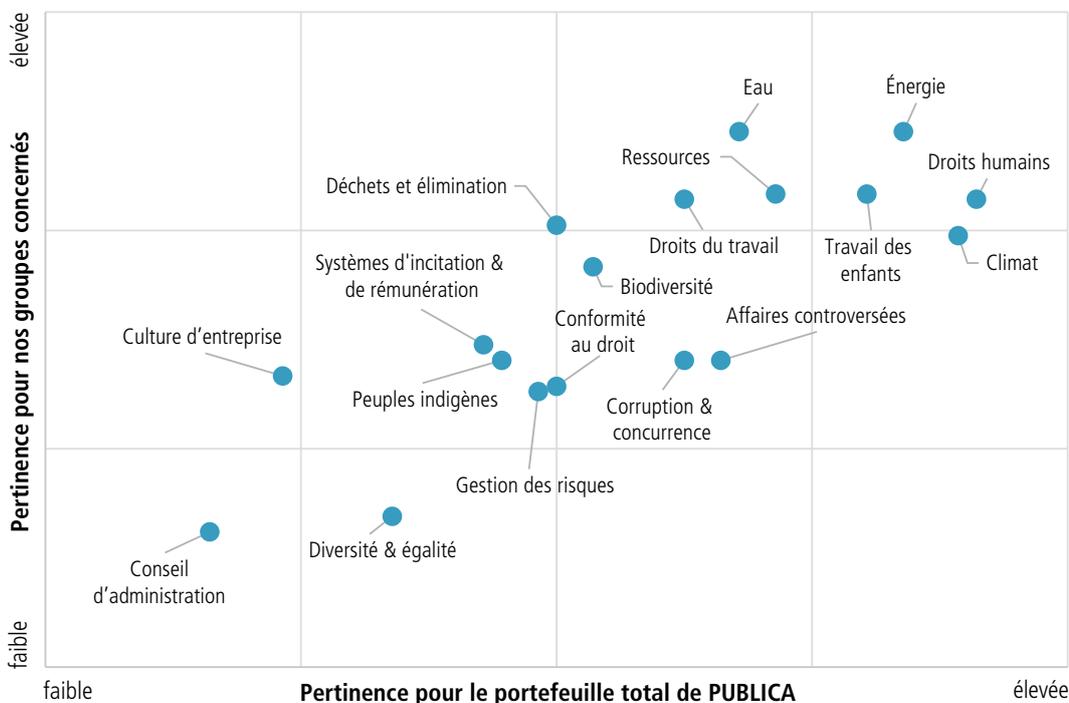
Intégration dans les placements immobiliers directs	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– CECB: PUBLICA fait établir des certificats énergétiques cantonaux des bâtiments (CECB) pour les <a href="#">immeubles</a>. Actuellement, 30 CECB ont été établis</li> <li>– Démarrage du projet «Optimisation de l'exploitation des immeubles existants» afin de mettre rapidement en œuvre des optimisations simples. Des recommandations concrètes de mesures à moyen et long terme sont intégrées dans la planification de l'entretien.</li> <li>– Participation au troisième test volontaire de compatibilité climatique de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et du Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI)</li> </ul>	
Projets de nouvelles constructions (exemples)	Projets d'assainissement
<p>«Am Industrieplatz 5» à Neuhausen a. R.:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– S'intègre parfaitement dans le portefeuille en raison de la proximité directe des transports publics</li> <li>– Certification Minergie-P, car sharing, vélo cargo</li> </ul> <p>«Chêne Park» à Renens:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– L'un des trois bâtiments a été mis en service en octobre 2022</li> <li>– Emplacement idéal entre deux grandes gares avec des liaisons vers Lausanne</li> <li>– Installation photovoltaïque avec consommation propre, chauffage urbain, bornes de recharge pour véhicules électriques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise en service du projet «Free Cooling» dans <a href="#">l'immeuble</a> «La Maladière» à Neuchâtel</li> <li>– Réduction des émissions de CO<sub>2</sub>: cinq ans avant la fin de la durée de vie technique d'une grande installation de chauffage, on examine quelles énergies alternatives sont disponibles et comment elles pourraient être utilisées techniquement. La réalisation d'installations photovoltaïques et l'e-mobilité font également partie de la problématique de ces études de projet.</li> </ul>

# 1 Nos approches et nos objectifs

## 1.1 Le premier rapport sur l'investissement responsable

Il s'agit du premier rapport global de PUBLICA sur l'investissement responsable. Nous voulons créer ainsi plus de transparence, montrer ce que nous entendons par «investir de manière responsable» et présenter les domaines dans lesquels nous avons réalisé des progrès. Nous avons des obligations envers nos quelque 110 000 personnes assurées et bénéficiaires de rente. Elles doivent avoir la possibilité de savoir selon quels principes nous investissons leurs avoirs de prévoyance. Nous constatons que le public est également de plus en plus sensibilisé à ce sujet. L'investissement responsable est un sujet vaste et complexe et nous utilisons les expériences et les connaissances acquises pour nous développer en permanence. C'est un voyage que nous poursuivrons. Notre intention est de continuer à publier un rapport ces prochaines années et de montrer l'impact de nos mesures. Le rapport s'appuie sur les prescriptions du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (Task Force on Climate-Related Financial Disclosure, TCFD), sur les «Swiss Climate Scores» du Conseil fédéral et sur les recommandations de reporting sur les critères ESG de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance ASIP.

Nous avons effectué une enquête auprès des délégués et des organes paritaires de PUBLICA sur les thèmes liés à l'environnement, à la société et à la gouvernance d'entreprise, afin de savoir quels étaient les sujets qui les intéressaient le plus. Nous les avons également évalués en interne. Le résultat est la matrice d'importance suivante.



Dans le cadre de l'investissement responsable, nous abordons de nombreux thèmes mentionnés dans la matrice d'importance. L'énergie, l'eau, les droits humains et le travail des enfants sont considérés comme particulièrement importants. Nous avons traité ces thèmes séparément et publié des rapports à leur sujet sur [notre site Internet](#). Lors de l'analyse stratégique des risques, nous avons mis en lumière le thème de l'énergie. L'énergie et l'eau sont des sujets qui sont souvent abordés dans le dialogue avec les entreprises. Pour en savoir plus sur le «cas Andritz», consultez [notre site Internet](#). Il réunit à la fois l'eau et l'énergie. Nous n'avons en outre pas encore analysé systématiquement le thème de l'eau, car nous sommes d'avis que son influence sur le portefeuille est moins importante par rapport à d'autres thèmes. Nous avons abordé [le thème du travail des enfants](#) dans le cadre d'un dialogue de trois ans avec sept entreprises qui fabriquent du cacao et du chocolat. Lorsque des entreprises violent les droits humains, nous abordons également ce sujet dans le cadre du dialogue instauré. Si le dialogue n'aboutit pas, l'entreprise concernée est exclue du portefeuille, comme par exemple [l'entreprise Ofilm](#) qui vend des smartphones.

«Lorsque des entreprises violent systématiquement et gravement les droits humains, nous abordons la question dans le cadre d'un dialogue.»

## 1.2 Investir de manière responsable chez PUBLICA

### Gouvernance

La Commission de la caisse est l'organe de conduite suprême de PUBLICA. Elle définit les principes et les objectifs du concept «Investir de manière responsable». La Commission de la caisse est conseillée à cet égard par le Comité de placement. Celui-ci est en outre chargé de veiller à ce que les diverses approches de l'investissement responsable soient mises en œuvre dans les différentes catégories d'actifs. En 2022, la Commission de la caisse a discuté de l'investissement responsable dans les emprunts d'État et dans les placements sur le marché privé et a adopté le troisième rapport sur la gestion des opportunités et des risques liés au climat. Le Comité de placement s'est penché explicitement sur les approches de l'investissement responsable lors de cinq de ses six séances ordinaires. Cela montre que nos instances se penchent régulièrement sur le sujet.

### Stratégie

Nous investissons de manière responsable en prenant en compte l'environnement, la société et la gouvernance d'entreprise responsable (critères ESG) dans le cadre du placement de la fortune de prévoyance de nos personnes assurées. Nous pouvons ainsi améliorer le rapport entre risque et rendement sur le long terme.

Investir de manière responsable fait partie intégrante de notre obligation de diligence fiduciaire et le concept est ancré dans le règlement concernant les placements. En effet, la mesure dans laquelle nous tenons compte des critères ESG a une influence sur le niveau de sécurité et de rendement de nos placements. Le fait de renoncer intentionnellement à un rendement conforme à celui du marché n'est pas autorisé par la loi.

«Investir de manière responsable fait partie intégrante de notre obligation de diligence fiduciaire et le concept est ancré dans le règlement concernant les placements.»

Afin de tenir compte des critères écologiques, sociaux et de gouvernance d'entreprise responsable dans le cadre du placement de la fortune de prévoyance, PUBLICA suit différentes approches pour investir de manière responsable en fonction des catégories d'actifs. Ces approches sont décrites plus en détail dans notre concept [«Investir de manière responsable»](#).

## Aperçu: Quelle approche pour quelle catégorie d'actifs

Catégories d'actifs	Part dans le portefeuille global <sup>1</sup>	Exercice des droits d'actionnaire		Intégration dans le portefeuille de titres			Intégration dans les placements immobiliers directs	
		Engagement	Exercice des droits de vote	Critères négatifs	Analyse stratégique des risques	Critères positifs	Projets de nouvelles constructions	Projets d'assainissement
Emprunts en CHF et emprunts d'État	30%	●		●	●			
Emprunts d'entreprises et actions	37%	●	●	●	●	●		
Immobilier Suisse	9%	●					●	●
Placements sur le marché privé	21%			●	●	●		
Métaux précieux	3%							

<sup>1</sup> Conformément à la stratégie de placement 2022 des caisses de prévoyance ouvertes

## Gestion des risques

Dans l'analyse stratégique annuelle des risques, nous avons donné la priorité, pour 2022, aux conséquences potentielles d'une pénurie d'électricité sur le portefeuille. Nous avons également traité le risque d'un manque d'adaptation au changement climatique et le conflit géopolitique entre les États-Unis et la Chine. Le tableau ci-dessous décrit ce que nous avons fait pour chacun des thèmes. En 2023, nous développerons nos connaissances sur le thème de la biodiversité.

Thème	Mesures
Dépendance à l'approvisionnement en électricité	La dépendance envers l'approvisionnement en électricité et les conséquences d'une pénurie d'électricité sont élevées et ont fortement augmenté en raison de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Nous avons analysé les dépendances existantes et la vulnérabilité du portefeuille global. L'analyse a révélé que la diversification par entreprise, secteur et région est l'un des moyens les plus adéquats de faire face à la situation de défi que représente une pénurie d'électricité.
Manque d'adaptation au changement climatique	Mesures mises en œuvre: l'introduction d'un indice boursier climatiquement efficace et la réduction de l'intensité carbone des emprunts d'entreprises. L'intensité carbone est un indicateur des émissions de CO <sub>2</sub> par rapport au chiffre d'affaires. La pondération d'un titre dans le portefeuille est également prise en compte. Nous analysons actuellement la mise en œuvre d'un indice de référence ESG pour les emprunts d'État des pays émergents.
Conflit sino-américain	Nous avons analysé en détail le thème du conflit qui oppose les États-Unis à la Chine au cours du premier semestre 2021. Un point en suspens de l'analyse était le thème des violations des droits humains par les entreprises et les États. Pour ce qui est des entreprises, la SVVK-ASIR vérifie régulièrement, lors de screenings, si nous sommes engagés dans des entreprises qui présentent des violations des droits humains dans leurs chaînes de création de valeur. En cas de controverse, le dialogue est recherché avec l'entreprise concernée. Pour les emprunts en CHF et les emprunts d'État, PUBLICA prévoit d'introduire un filtre démocratique pour la sélection des pays.

## Thèmes prioritaires et objectifs

PUBLICA souhaite s'améliorer en permanence en matière d'investissement responsable. Nous veillons en particulier à ce qui suit:



Environnement: risques climatiques et neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard,



Société: respect des droits humains et du travail par les entreprises,



Gouvernance d'entreprise: attentes clairement formulées concernant la composition du conseil d'administration et les rémunérations.

Objectifs quantitatifs en matière de climat:

### Objectifs par catégories d'actifs

	Objectif	Part dans le portefeuille global <sup>1</sup>	État
Portefeuille global	Neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard	100%	Mise en œuvre en cours
Actions Suisse Actions Japon	1. Réduction des risques de transition de 30% par rapport à l'indice de référence 2. Augmentation des opportunités de transition de 30% par rapport à l'indice de référence 3. Réduction des risques physiques de 30% par rapport à l'indice de référence	8%	Atteint
Actions Amérique du Nord Actions Europe Actions Pacifique hors Japon Actions marchés émergents	1. Réduction des risques de transition de 50% par rapport à l'indice de référence 2. Augmentation des opportunités de transition de 50% par rapport à l'indice de référence 3. Réduction des risques physiques de 50% par rapport à l'indice de référence	24%	Atteint
Emprunts d'entreprises États-Unis et Europe	Réduction de l'intensité carbone d'au moins 40% par rapport à l'indice de référence	5%	Atteint
Immobilier Suisse	Réduction des émissions de CO <sub>2</sub> de 50% à 4,2 kg/m <sup>2</sup> surface de référence énergétique	9%	Mise en œuvre d'ici 2035

<sup>1</sup> Conformément à la stratégie de placement 2022 des caisses de prévoyance ouvertes

Nous n'avons pas encore fixé d'objectifs quantitatifs pour les catégories d'actifs que sont les emprunts en CHF, emprunts d'État, placements sur le marché privé et métaux précieux.



**L'indice de référence** est un indice de comparaison qui reflète un marché de placement donné et qui est utilisé pour évaluer la performance. Pour les actions, nous utilisons des indices sur mesure de MSCI et, pour les emprunts d'entreprises, de Barclays.

**Les risques physiques** sont dus aux changements climatiques. Exemples: dommages causés aux bâtiments et aux infrastructures par les inondations, les incendies de forêt ou les ouragans.

**Les risques et les opportunités de transition** sont des risques et des opportunités qui résultent de directives réglementaires, d'instruments de pilotage tels que les taxes ou les subventions.

**La neutralité carbone** représente un bilan équilibré entre les émissions et les réductions de CO<sub>2</sub>. Cela signifie que l'on retire autant de CO<sub>2</sub> de l'atmosphère que l'on en émet.

## Affiliations

L'adhésion à des organisations et initiatives reconnues nous facilite l'accès aux compétences d'experts en matière d'investissement responsable, nous aide à dialoguer avec les entreprises et favorise les échanges avec d'autres investisseurs institutionnels.

Le 5 septembre 2022, PUBLICA a adhéré à l'initiative «Exemplarité Énergie et Climat» de l'Office fédéral de l'énergie. Nous soutenons ainsi les mesures décidées par le Conseil fédéral pour atteindre les objectifs climatiques, en agissant de manière exemplaire dans nos investissements et en rendant compte régulièrement des progrès réalisés en matière de décarbonisation du portefeuille.

Nous sommes membres des institutions suivantes:

- [ASIP – Association Suisse des Institutions de Prévoyance](#)
- [Climate Action 100+](#) (PUBLICA lui apporte son soutien)
- [IGCC Institutional Investors Group on Climate Change](#)
- [Inrate Responsible Shareholder Group](#)
- [SVVK-ASIR – Association suisse pour des investissements responsables](#)
- [UN PRI – Principes pour l'investissement responsable \(Principles for Responsible Investment\)](#)
- [Exemplarité Énergie et Climat](#)

Nous avons également signé le Montréal Carbon Pledge.

### 1.3 Aperçu des chiffres clés au 31.12.2022

#### Exercice des droits de vote par PUBLICA

	Suisse	en %	International	en %	Standard	Source
Entreprises pour lesquelles un vote a été effectué et part en % du capital investi	127	100%	121	5%	ASIP	Inrate / Minerva
Part des points à l'ordre du jour par rapport au nombre total de points à l'ordre du jour pour lesquels le vote a été exprimé		100%		100%	ASIP	Inrate / Minerva
Nombre de points à l'ordre du jour	2752		1882		ASIP	Inrate / Minerva
dont acceptés	2232	81%	1466	78%	ASIP	Inrate / Minerva
dont rejetés	520	19%	353	19%	ASIP	Inrate / Minerva
dont abstentions	0	0%	63	3%	ASIP	Inrate / Minerva
Nombre de points à l'ordre du jour sur les questions climatiques	5		12		ASIP/SCS <sup>1</sup>	Inrate / Minerva
dont acceptés	5	100%	11	92%	ASIP/SCS	Inrate / Minerva
dont rejetés	0	0%	1	8%	ASIP/SCS	Inrate / Minerva
dont abstentions	0	0%	0	0%	ASIP/SCS	Inrate / Minerva

<sup>1</sup> SCS = Swiss Climate Scores

#### Dialogue mené par PUBLICA

	Affiliations	Standard	Source
Adhésion à des initiatives d'engagement	Inrate Responsible Shareholder Group, SVVK-ASIR et Climate Action 100+	ASIP/SCS	PUBLICA
Une stratégie de gestion crédible est-elle mise en œuvre pour atténuer le changement climatique?	Oui	ASIP/SCS	PUBLICA
Stratégie de gestion en matière climatique et rapport	<a href="#">Site Internet de la SVVK-ASIR</a>	ASIP/SCS	SVVK-ASIR

	Nombre <sup>2</sup>	en %	Standard	Source
Entreprises avec lesquelles un dialogue est engagé et part en % du capital investi	400	9%	ASIP	Inrate / SVVK-ASIR / Climate Action 100+
Entreprises soumises à une stratégie active d'engagement climatique et part en % du capital investi	204	5%	ASIP/SCS	Inrate / SVVK-ASIR / Climate Action 100+

<sup>2</sup> Sans compter deux fois les entreprises avec lesquelles Inrate, SVVK-ASIR et Climate Action 100+ dialoguent

### Chiffres clés sur le thème du climat

Actions	Unités	2020	2021	2022	Couverture	Standard	Source
Empreinte carbone du portefeuille	Tonnes d'émissions de CO <sub>2</sub> par millions de USD investis	163	62	80	27%	ASIP/SCS	MSCI
Empreinte carbone de l'indice de référence		137	119	153	–	ASIP/SCS	MSCI
Intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille	Tonnes d'émissions de CO <sub>2</sub> par millions de USD de chiffre d'affaires	173	99	116	27%	ASIP/SCS	MSCI
Intensité carbone moyenne pondérée de l'indice de référence		178	188	191	–	ASIP/SCS	MSCI
Exposition au charbon dans le portefeuille	En %	0,9%	0,4%	0,6%	27%	ASIP/SCS	PACTA
Exposition au charbon dans l'indice de référence	En %	0,7%	0,9%	0,9%	–	ASIP/SCS	PACTA
Exposition à d'autres combustibles fossiles dans le portefeuille	En %	4,6%	1,5%	2,0%	27%	ASIP/SCS	PACTA
Exposition à d'autres combustibles fossiles dans l'indice de référence	En %	4,6%	3,7%	3,7%	–	ASIP/SCS	PACTA
Valeur de marché du portefeuille d'actions	Millions de CHF	11 510	11 287	10 590	27%	–	PUBLICA

Emprunts d'entreprises	Unités	2020	2021	2022	Couverture	Standard	Source
Intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille	Tonnes d'émissions de CO <sub>2</sub> par millions de USD de chiffre d'affaires	177	121	119	8%	ASIP/SCS	Gestionnaire de fortune
Intensité carbone moyenne pondérée de l'indice de référence		220	233	219	–	ASIP/SCS	Gestionnaire de fortune
Exposition au charbon dans le portefeuille	En %	1,0%	0,3%	0,5%	8%	ASIP/SCS	PACTA
Exposition au charbon dans l'indice de référence	En %	1,6%	0,4%	0,9%	–	ASIP/SCS	PACTA
Exposition à d'autres combustibles fossiles dans le portefeuille	En %	4,9%	4,0%	4,7%	8%	ASIP/SCS	PACTA
Exposition à d'autres combustibles fossiles dans l'indice de référence	En %	5,6%	3,8%	4,8%	–	ASIP/SCS	PACTA
Valeur de marché du portefeuille d'emprunts d'entreprises	Millions de CHF	4244	3813	3285	8%	–	PUBLICA

Immobilier	Unités	2019	2020	2021 <sup>3</sup>	Couverture	Standard	Source
Intensité carbone – scope 1 selon la loi sur le CO <sub>2</sub>	kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an	8,4	8,3	9,3	7%	ASIP/SCS	Amstein + Walthert
Intensité carbone – scope 1 selon la loi sur le CO <sub>2</sub> – corrigée des variations climatiques	kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an	8,4	9,1	8,7	7%	–	Amstein + Walthert
Surface de référence énergétique (arrondie)	En milliers de m <sup>2</sup>	705 000	705 000	705 000	7%	–	Amstein + Walthert
Nombre d'immeubles pour la collecte de données	Bâtiment	75	75	75	7%	–	Amstein + Walthert
Valeur de marché du portefeuille immobilier	Millions de CHF	2874	2951	3143	7%	–	PUBLICA

<sup>3</sup> Les valeurs de CO<sub>2</sub> sont toujours rapportées avec un an de retard. La raison est qu'au moment de la clôture de la rédaction, tous les décomptes de frais accessoires n'étaient pas encore disponibles pour l'année sous revue.

## 1.4 Agir de manière responsable dans l'entreprise PUBLICA

En tant qu'investisseur, nous pouvons, avec nos approches, initier beaucoup de choses et faire évoluer l'investissement responsable. Nous assumons également notre responsabilité dans l'entreprise. Les thèmes suivants nous tiennent particulièrement à cœur:

### Être un employeur responsable

- PUBLICA s'engage de manière proactive en faveur d'une structure de personnel diversifiée et égalitaire. L'égalité salariale est ainsi systématiquement appliquée. En 2022, un réseau «publica f» destiné aux femmes a été créé au sein de PUBLICA.
- PUBLICA encourage la formation initiale et continue de son personnel. Au total, 75 pour cent des membres du personnel ont participé à une formation continue en 2022.
- PUBLICA veut que ses collaboratrices et collaborateurs puissent concilier vie professionnelle et vie privée. Nous misons à cet effet sur des modèles de temps de travail librement choisis, des formes de travail flexibles en termes de temps et de lieu et des places dans la crèche de l'entreprise.
- PUBLICA met à la disposition de son personnel des fruits de saison et des fontaines à eau. Nous attachons beaucoup d'importance à l'ergonomie des postes de travail. Les bureaux sont par exemple réglables en hauteur. Nous soutenons les activités sportives et musicales de notre personnel.
- PUBLICA forme des apprentis dans trois profils professionnels. Depuis 2022, nous proposons, outre l'apprentissage de commerce, une place d'apprentissage de médiaticienne. En 2023, une nouvelle apprentie va également commencer sa formation d'opératrice en informatique.



### Énergies renouvelables

- L'immeuble à usage commercial est alimenté en chaleur par le réseau de chauffage Marzili à partir des eaux souterraines et du chauffage urbain de la centrale électrique Forsthaus. Celui-ci est composé à 80 pour cent d'énergie locale et renouvelable.
- Afin de promouvoir la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, PUBLICA achète depuis 2020 le produit «BLAU» d'Energie Wasser Bern (ewb). Ce produit est composé à 100 pour cent d'énergie hydraulique.
- Lors de la transformation de l'immeuble à usage commercial, un éclairage LED moderne à haute efficacité énergétique a été installé. Nous avons en même temps profité de la transformation pour refroidir le centre de données via la climatisation, afin de pouvoir renoncer aux armoires de climatisation devenues inutiles.

### Réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

- Si un déplacement professionnel en avion est absolument nécessaire en raison de la distance, les émissions de CO<sub>2</sub> sont compensées par une contribution à l'organisation myClimate.
- PUBLICA soutient l'action bike2work et incite également le personnel à prendre le vélo plutôt que la voiture. Les membres du personnel qui se déplacent en véhicule électrique disposent d'une borne de recharge dans l'entreprise.

## 2 Ce que nous avons réalisé dans les catégories d'actifs

### 2.1 Emprunts en CHF et emprunts d'État

Conformément à la stratégie de placement des caisses de prévoyance ouvertes, les emprunts en CHF et les emprunts d'État représentent 30 pour cent du portefeuille total de PUBLICA. Quatre gestionnaires de portefeuille gèrent les investissements en emprunts en CHF et en emprunts d'État de pays industrialisés. Le Comité de placement détermine les pays en fonction de critères financiers et non financiers. Pour ce qui concerne les critères non financiers, les indicateurs portant sur la stabilité politique et la corruption d'un pays sont pris en compte. En 2022, nos investissements se situaient dans les pays industrialisés suivants: Suisse, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, États-Unis, Canada, Australie et Suède.

Les emprunts d'État dans les pays émergents sont gérés par des gestionnaires de fortune externes. Afin de pouvoir mieux prendre en compte les critères ESG dans ces investissements, un projet a été lancé pour développer un indice de référence ESG sur mesure pour les emprunts d'État de pays émergents. En collaboration avec un fournisseur externe, la définition de l'univers des pays et les critères ESG pour la pondération de ces pays est consignée dans l'indice. L'objectif du projet est d'améliorer le profil risque/rendement des portefeuilles d'emprunts d'État.

Actuellement, la liste des sanctions du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) constitue la base de l'exclusion de certains pays. En février 2022, le Comité de placement de PUBLICA a décidé d'exclure la Russie en raison des sanctions suisses. Vous trouverez la directive sur le traitement des sanctions contre les États et la liste actuelle des pays exclus sur le [site Internet de la SVVK-ASIR](#).

En ce qui concerne le thème «climat», nous avons à nouveau signé cette année la [Déclaration des investisseurs internationaux à l'intention des gouvernements sur le changement climatique \(«Global Investor Statement to Governments on the Climate Crisis»\)](#). La déclaration de cette année est la plus ambitieuse à ce jour. Elle demande aux gouvernements de mettre en place des conditions-cadres politiques claires afin d'encourager les flux de capitaux en direction de mesures urgentes de protection du climat.

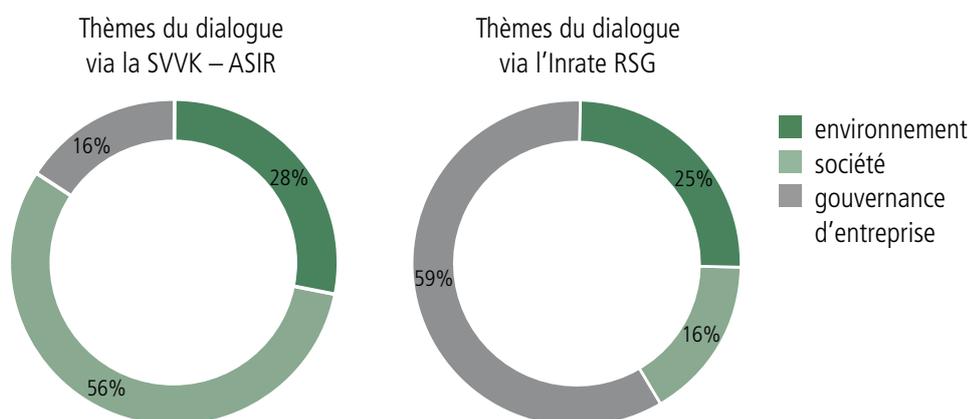
### 2.2 Emprunts d'entreprises et actions

Conformément à la stratégie de placement des caisses de prévoyance ouvertes, les emprunts d'entreprises et les actions représentent 37 pour cent du portefeuille total de PUBLICA et sont gérés par des gestionnaires de fortune externes.

#### Dialogue

Lorsque les entreprises ont des normes de durabilité plus élevées, les mesures réglementaires et légales ou les actions juridiques à leur encontre sont moins probables. C'est ce que montrent des études empiriques. De tels risques peuvent, dans des cas extrêmes, entraîner la faillite d'une entreprise, comme par exemple en 2019 avec le fournisseur américain Pacific Gas and Electric (PG&E). Il avait été reproché à l'entreprise d'avoir été négligente concernant l'entretien des lignes électriques et d'avoir ainsi provoqué des incendies de forêt dévastateurs en Californie. PUBLICA est un investisseur orienté sur le long terme, avec un portefeuille largement diversifié. Elle aborde ce type de risques avec des entreprises particulièrement exposées dans le cadre d'un dialogue de plusieurs années avec d'autres investisseurs.

Un exemple de dialogue réussi est celui du secteur du cacao. La culture du cacao est souvent associée au travail des enfants. Un engagement thématique avec sept fabricants de chocolat concernant le travail des enfants s'est bien terminé en 2022. Pour en savoir plus, consultez [notre site Internet](#). En outre, dix cas de dialogue ont pu être terminés à l'étranger. Le dialogue via la SVVK-ASIR se poursuit encore avec 163 entreprises. Les thèmes du dialogue concernent les risques environnementaux (28%), les comportements sociaux fautifs envers les droits humains et du travail (56%) et les risques dans la gestion de l'entreprise (15%). En 2022, la SVVK-ASIR a lancé, avec son partenaire Sustainalytics, un nouvel engagement thématique sur les droits humains et du travail. C'est pourquoi la part du dialogue qui concerne les droits humains et du travail est à ce point importante. L'engagement thématique de la SVVK-ASIR concerne les entreprises des secteurs minier, alimentaire et électronique. La part du thème des dangers environnementaux est également importante, étant donné qu'un engagement thématique est conduit avec 20 producteurs et fournisseurs d'énergie ainsi qu'avec sept entreprises suisses sur le thème du climat. PUBLICA soutient en outre l'initiative d'engagement collaboratif Climate Action 100+, qui mène un dialogue avec 167 entreprises grandes émettrices de CO<sub>2</sub>.



En Suisse, un dialogue a été mené avec 115 entreprises via l'Inrate Responsible Shareholder Group sur les thèmes suivants:

- environnement: mesure des émissions de CO<sub>2</sub> (scope 3), produits durables et biodiversité,
- société: droits humains et gestion des risques psychosociaux,
- gouvernance d'entreprise: compétences au sein du conseil d'administration et critères ESG dans le système de rémunération.

Les directives d'engagement de nos partenaires peuvent être consultées sur leur site Internet:

- [SVVK-ASIR](#)
- [Climate Action 100+](#)
- [Inrate Responsible Shareholder Group](#)

### Exercice des droits de vote

PUBLICA a rejeté des propositions à l'assemblée générale dans 19 pour cent des cas. La plupart du temps au motif que PUBLICA estimait que les rémunérations versées aux membres de la direction et du conseil d'administration étaient trop élevées ou que les systèmes de rémunération étaient trop difficiles à comprendre.

«PUBLICA a rejeté la moitié des rapports sur les rémunérations d'entreprises suisses.»

À titre d'exemple, la moitié des rapports sur les rémunérations a été rejetée en Suisse. Le Comité de placement a mis son veto concernant deux points de l'ordre du jour en Suisse et a voté contre la recommandation du conseiller en vote. Il s'agissait de l'élection d'une personne au conseil d'administration de Credit Suisse et de Richemont.

Nous avons accepté tous les points de l'ordre du jour portant sur les questions climatiques. Une exception a été faite pour la Danske Bank avec le point de l'ordre du jour concernant l'alignement de la stratégie de l'entreprise sur l'accord de Paris sur le climat. La raison de ce refus est que la Danske Bank avait déjà agi: après le dépôt de la résolution des actionnaires, elle a publié une stratégie actualisée avant l'assemblée générale. Cette stratégie soutient la réalisation de l'accord de Paris sur le climat. Nous sommes d'avis que la demande de la résolution des actionnaires était ainsi satisfaite.

PUBLICA veut à l'avenir exercer encore davantage ses droits d'actionnaire auprès des entreprises établies à l'étranger. Elle a donc décidé d'exercer ses droits de vote auprès d'entreprises supplémentaires. Ainsi, à partir de 2023, nous exercerons nos droits de vote

- auprès des 100 plus grandes entreprises du portefeuille d'actions internationales et
  - auprès des entreprises avec lesquelles l'initiative Climate Action 100+ entretient un dialogue.
- Nous exerçons depuis longtemps déjà nos droits de vote dans les entreprises avec lesquelles nous dialoguons via la SVVK-ASIR et nous continuerons à le faire.

Le détail de l'exercice des droits de vote pour les différentes assemblées générales est publié sur [notre site Internet](#). La directive de vote pour l'exercice des droits de vote en Suisse et à l'étranger peut être consultée sur le [site Internet d'Inrate](#).

### Critères négatifs

Les producteurs de charbon pur, les fabricants d'armes prohibées et les entreprises dont il est prouvé qu'elles violent les lois suisses et les conventions internationales sont exclus des portefeuilles d'actions et d'emprunts d'entreprises. Les placements de ces entreprises sont liés à des risques plus élevés qui ne sont pas indemnisés de manière adéquate à long terme. En 2022, 115 entreprises au total ont été exclues. Par rapport à l'univers total d'environ 8000 entreprises, l'influence négative des exclusions sur la diversification est faible. Les exclusions de la SVVK-ASIR peuvent être consultées sur [son site Internet](#).

En 2022, le Comité de placement a décidé d'élargir l'exclusion du charbon en raison de la couverture plus globale des risques liés au secteur du charbon. Cette décision sera mise en œuvre au cours du premier semestre 2023. À partir de cette date, les entreprises figurant sur la [Global Coal Exit List](#) d'Urgewald seront exclues. Les entreprises avec lesquelles PUBLICA entretient un dialogue ou celles qui présentent un plan crédible de sortie du charbon font exception. D'autres entreprises en lien avec les énergies fossiles, par exemple les fournisseurs de pétrole et de gaz ou les producteurs d'électricité, ne sont pas exclues. Nous les aidons, en dialoguant, à développer des secteurs d'activité plus responsables. En outre, les entreprises qui présentent des risques plus élevés liés au changement climatique sont nettement sous-pondérées dans l'indice boursier climatiquement efficace.

«En dialoguant avec elles, nous aidons les entreprises à développer des secteurs d'activité plus responsables.»

## Analyse stratégique des risques liés au climat

L'indice boursier climatiquement efficace lancé en 2020 a été optimisé en prenant en compte les données de scope 3 pour les émissions de gaz à effet de serre et en élargissant les exclusions du charbon. Les deux adaptations seront effectuées au cours du premier semestre 2023. L'[indice boursier climatiquement efficace sur mesure](#) permet une prise en compte systématique des opportunités et des risques liés au climat. Nous nous assurons tous les six mois que les trois métriques de l'indice boursier climatiquement efficace sont de 30 à 50 pour cent meilleures que celles de l'indice de référence: risques et opportunités de transition, risques et opportunités physiques. Pour les emprunts d'entreprises également, nous avons atteint, voire même dépassé la réduction de l'intensité carbone convenue avec les gestionnaires de fortune externes d'au moins 40 pour cent par rapport à l'indice de référence existant.



**Émissions de scope 1:** émissions de CO<sub>2</sub> causées directement par une entreprise, par exemple les émissions de CO<sub>2</sub> engendrées par la production de biens de consommation.

**Émissions de scope 2:** émissions de CO<sub>2</sub> causées indirectement par une entreprise qui consomme de l'énergie, par exemple de l'électricité, de la chaleur et du froid, pour fabriquer un produit.

**Émissions de scope 3:** toutes les autres émissions indirectes de CO<sub>2</sub> causées par des activités en amont ou en aval de la chaîne de création de valeur d'une entreprise.

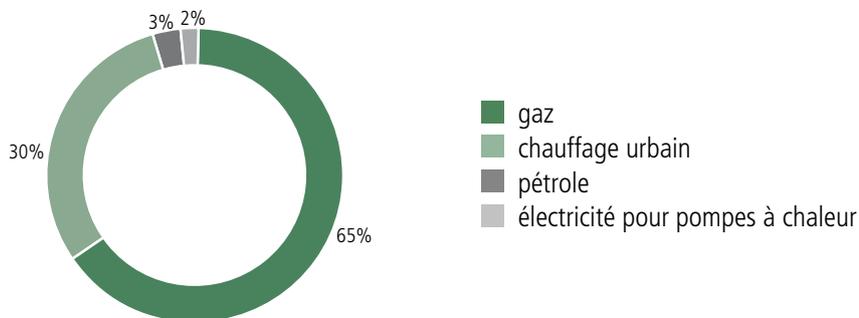
## 2.3 Immobilier suisse

Conformément à la stratégie de placement des caisses de prévoyance ouvertes, les biens immobiliers suisses détenus directement représentent une part de neuf pour cent du portefeuille total de PUBLICA. L'équipe chargée de l'immobilier chez PUBLICA en assure le suivi stratégique.

PUBLICA a défini une trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> ambitieuse: d'ici 2035, la valeur de CO<sub>2</sub> (scope 1) de l'ensemble du parc immobilier doit être de 4,2 kg/m<sup>2</sup>. Cette valeur (scope 1) était de 9,3 kg/m<sup>2</sup> fin 2021 et de 8,3 kg/m<sup>2</sup> fin 2020. Elle a augmenté parce que l'hiver était plus froid et que le nombre de degrés-jours de chauffage a augmenté de 17 pour cent. Une fois corrigées des variations climatiques, les valeurs de CO<sub>2</sub> (scope 1) s'élèvent à 8,7 kg/m<sup>2</sup> (année précédente: 9,1 kg/m<sup>2</sup>). «Corrigées des variations climatiques» signifie que d'une année à l'autre, la consommation d'énergie de chauffage est influencée de manière déterminante par les différentes conditions climatiques rencontrées. Pour pouvoir évaluer le bâtiment et son utilisation, la consommation d'énergie et donc les émissions de CO<sub>2</sub> sont converties sur la base des conditions de l'année 2019. La conversion est effectuée à l'aide de la méthode des degrés-jours de chauffage.

PUBLICA fait établir des certificats énergétiques cantonaux des bâtiments (CECB) pour les immeubles. Grâce à cette norme unifiée, il est possible de comparer les bâtiments. Les certificats renseignent également sur l'état énergétique d'un bâtiment et indiquent les potentiels éventuels d'un assainissement énergétique. Étant donné que PUBLICA dispose d'un portefeuille immobilier récent, un tel certificat n'est pas (encore) utile pour tous les immeubles. Actuellement, 30 CECB ont été établis. À moyen terme, plusieurs systèmes de chauffage fonctionnant à l'énergie fossile seront remplacés. La totalité des nouvelles constructions en cours sont équipées d'un chauffage géothermique ou urbain.

### Répartition des sources d'énergie



Pour l'immeuble «La Maladière» à Neuchâtel, le projet «Free Cooling» a été mis en service à la mi-août 2022. Le bâtiment est désormais refroidi et chauffé avec l'eau du lac de Neuchâtel et la récupération de chaleur des installations de réfrigération. Ainsi, le chauffage urbain n'est plus nécessaire qu'aux heures de pointe. Grâce à cet investissement tourné vers l'avenir, on estime que 230 tonnes de CO<sub>2</sub> seront économisées chaque année. Cela correspond à 759 000 kilomètres parcourus avec une voiture à essence. Cela n'entraînera toutefois aucune amélioration des valeurs de CO<sub>2</sub> mentionnées ci-dessus, car le chauffage urbain est déjà pris en compte aujourd'hui, conformément au scope 1, avec une valeur égale à zéro. PUBLICA détient une participation d'environ 50 pour cent dans l'immeuble «La Maladière» qui est utilisé de manière mixte (p. ex. centre commercial, bureaux, salles de sport).



Installation de free cooling pour le manteau du Stade de la Maladière

## 2.4 Placements sur le marché privé

Conformément à la stratégie de placement des caisses de prévoyance ouvertes, la part des placements sur le marché privé s'élevé à 21 pour cent du portefeuille total de PUBLICA et se compose des catégories d'actifs suivantes: crédits aux entreprises, financements d'infrastructures et participations à des infrastructures, hypothèques immobilières et fonds immobiliers internationaux.

PUBLICA a imposé cette année différentes directives aux gestionnaires de fortune externes afin d'accroître la transparence dans les domaines de l'environnement, de la société et de la gouvernance responsable d'entreprise. Ces directives comprennent l'établissement de rapports par les gestionnaires de fortune à l'intention de PUBLICA concernant les éléments suivants: affiliations et normes sectorielles appliquées, conduite de dialogues, intégration de critères ESG dans le processus d'investissement et données sur les émissions de gaz à effet de serre. Les directives seront mises en œuvre progressivement au cours des deux à trois prochaines années. Aujourd'hui déjà, les gestionnaires de fortune appliquent dans les mandats les mêmes directives concernant les exclusions que pour les actions et les emprunts d'entreprises.

Pour ce qui concerne les placements dans des infrastructures, PUBLICA investit environ un cinquième dans les énergies renouvelables. Ces installations offrent la possibilité de diversifier les risques d'investissement et contribuent directement à financer la transition énergétique. Outre des parcs éoliens et des installations photovoltaïques, le portefeuille compte aussi des centrales géothermiques et hydroélectriques. Durant l'année sous revue, aucun nouvel investissement n'a été effectué dans le domaine des énergies renouvelables. Nous avons financé à ce jour CHF 212 millions d'énergies renouvelables. Dans le domaine de la société, nous finançons la construction de logements sociaux à concurrence de CHF 74 millions.

### Investissements de PUBLICA dans des placements sous forme de dette privée d'infrastructure

Part de PUBLICA à la prestation globale en mégawatts (MW)

	Unités	2020	2021	2022
Installations photovoltaïques	MW	20	23	30
Parcs éoliens	MW	52	52	57
Centrales hydroélectriques	MW	14	14	18
Géothermie	MW	–	6	7
Chauffage urbain	MW	–	–	132
Total des énergies renouvelables	MW	86	95	244
Valeur de marché des investissements en énergies renouvelables	Millions de CHF	199	206	212
Valeur de marché du portefeuille de placements sous forme de dette privée d'infrastructure	Millions de CHF	1238	1368	1086

## 2.5 Métaux précieux

En ce qui concerne les métaux précieux, PUBLICA détient une part de 3 pour cent d'or. Nous n'appliquons ici pas de critères ESG.

### 3. Conclusion

Investir de manière responsable est important pour PUBLICA. En 2022, nous avons poursuivi différentes mesures parmi lesquelles le dialogue avec les entreprises, l'exercice des droits de vote, l'intégration de critères ESG dans le portefeuille, les exclusions d'entreprises et l'analyse des risques. Le traitement intensif de ces thèmes prend du temps et s'étend sur plusieurs années. Investir de manière responsable est bien plus un processus qu'un état statique. Les thèmes sur lesquels nous continuerons à travailler en 2023 sont les suivants:

- exercice des droits de vote dans un univers plus large d'entreprises étrangères,
- développement d'un indice de référence ESG pour investir dans les emprunts d'État de pays émergents,
- mise en œuvre de l'exclusion élargie du charbon,
- intégration de données de scope 3 dans le calcul des émissions de gaz à effet de serre dans l'indice boursier climatiquement efficace,
- mise en œuvre progressive des prescriptions ESG chez les gestionnaires de fortune des placements sur le marché privé,
- poursuite des projets d'optimisation de l'exploitation, d'assainissements énergétiques et de réalisation d'installations photovoltaïques ainsi que d'e-mobilité pour les biens immobiliers,
- amélioration des rapports sur l'investissement responsable.

Nous attendons avec impatience les prochaines étapes de cette année et bien sûr vos retours concernant le rapport. Écrivez-nous à [info@publica.ch](mailto:info@publica.ch).

Caisse fédérale de pensions PUBLICA  
Eigerstrasse 57  
3007 Berne

Tél. +41 58 485 21 11  
Fax +41 58 485 21 13  
[info@publica.ch](mailto:info@publica.ch)  
[publica.ch](http://publica.ch)